Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 6

Artikel: L'économie française : la région lyonnaise
Autor: D'Andiran, Claude
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888415

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

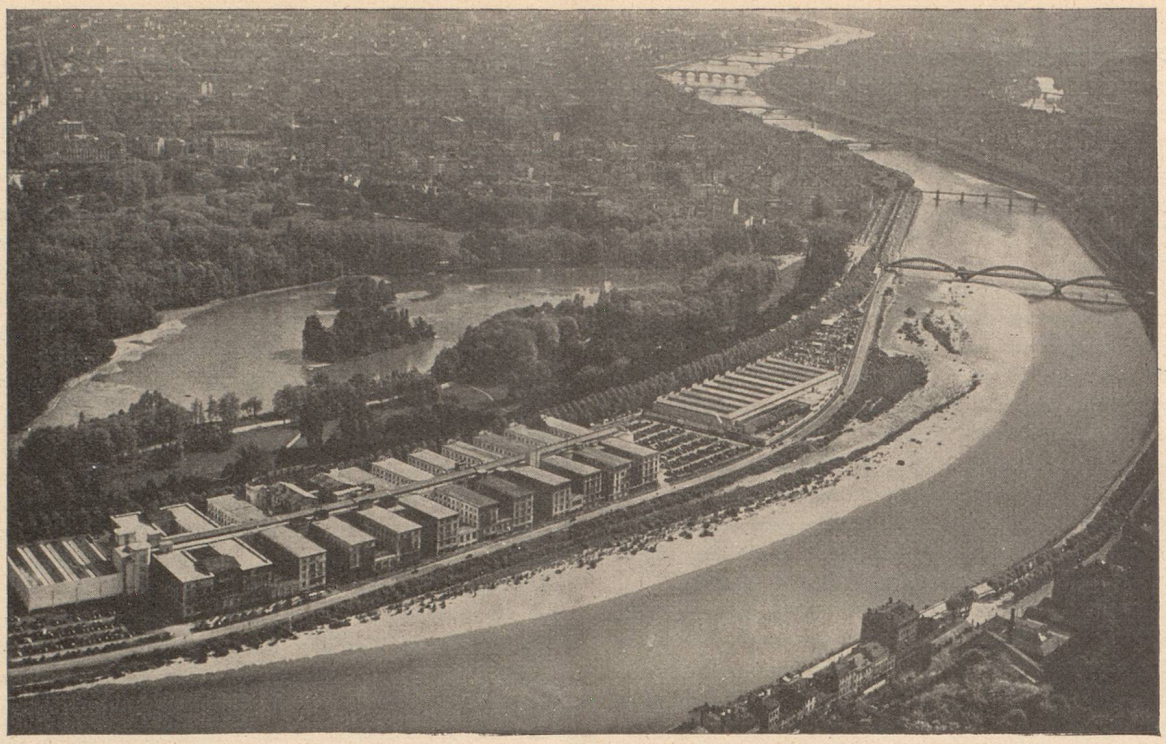

Lyon : les bâtiments de la Foire et le parc de la Tête d'Or.

L'économie française

LA RÉGION LYONNAISE

par

Claude d'Andiran

Secrétaire de la section de Lyon
de la Chambre de commerce suisse en France

Une seconde partie de cet article, consacrée aux autres départements compris dans la circonscription de notre section de Lyon (Cher, Creuse, Allier, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Loire, Saône-et-Loire, Ain, Haute-Savoie, Savoie Isère, Drome et Ardèche), paraîtra dans le numéro d'octobre de notre Revue.

Fondée en 1920, la section lyonnaise de la Chambre de commerce suisse en France étend sa circonscription sur 15 départements ; limitée à l'est par les frontières de la Suisse et de l'Italie, elle avance au nord jusqu'à 160 kilomètres de Paris, au sud jusqu'à moins de 150 kilomètres de la Méditerranée, et à l'ouest jusqu'au delà du Massif Central, à moins de 200 kilomètres de l'Océan Atlantique. Sa superficie totale est supérieure à celle de la Suisse. Condenser en quelques centaines de lignes l'ensemble des aspects économiques — extraordinairement variés et multiples — d'un tel territoire nous a semblé impossible, à moins d'en écarter tous les détails qui nous apparaissent nécessaires à la clarté du texte. Nous nous limiterons donc, dans ce premier article, à la région de Lyon et au département du Rhône, empiétant ici et là sur les régions voisines et nous analyserons ultérieurement, l'économie des autres départements rattachés à notre circonscription dont plusieurs, sinon tous, mériteraient à eux seuls une étude approfondie.

La région lyonnaise, si on la limite géographiquement à la ville de Lyon et à sa vaste banlieue, compte environ 1.117.000 habitants.

Son industrie se caractérise par un petit nombre de vastes usines, et un très grand nombre d'entreprises de petite importance. S'il est incontestable que les trois piliers fondamentaux de cette industrie sont la soierie, la métallurgie et la chimie, il convient de noter qu'il est peu d'industries courantes, si diverses soient-elles, qui ne soient représentées à Lyon et dans sa région.

Au total, l'industrie et le commerce de Lyon occupent 250.000 salariés, répartis dans 25.000 établissements dont quelques centaines occupent plus de 100 personnes, et une quinzaine, seulement, plus de 1.000 personnes.

La soierie lyonnaise

En autorisant, le 14 octobre 1536, l'installation à Lyon des premiers tissages de soie, François Ier donna naissance à l'activité industrielle de l'ancienne capitale politique et administrative des Gaules. Située au carrefour de grandes routes importantes et de voies navigables, elle avait essentiellement rempli, jusqu'alors, son rôle — d'ailleurs toujours évident, même aujourd'hui — de centre d'échanges, de lieu de rencontre entre le nord-ouest de l'Europe et les régions méditerranéennes. Ce n'est qu'au XIXe siècle que les diverses autres activités industrielles et commerciales commencèrent à se développer et à se multiplier toujours plus harmonieusement, au point de faire de Lyon non seulement la « capitale de la soie », mais encore le *premier centre industriel et commercial de France,* immédiatement après Paris. Par le même effet, le département du Rhône est un des principaux départements exportateurs.

A l'heure actuelle, avec ses 45.000 métiers mécaniques, ses 2.200 métiers velours, et ses 1.200 métiers à tulle, occupant au total plus de 85.000 salariés, la soierie demeure *l'industrie lyonnaise par excellence,* et constitue la principale source d'activité non seulement pour la région de Lyon, mais pour tout le sud-est de la France où sont réparties ses très nombreuses usines de fabrication et de manipulation. Activité complexe, en effet, car, de la matière première aux produits finis, toute une gamme d'opérations s'imposent : importation, préparation et moulinage de la soie naturelle, production de rayonne et de fibrane, tissage, teinture, apprêt, impression, moirage, etc. Et si Lyon a perdu, entre les deux dernières guerres mondiales, son rang de premier marché intercontinental du négoce des soies, le marché des fibres artificielles, en compensation, s'y est développé considérablement, puisque la région lyonnaise procure à la France un tiers de la production nationale en fils de rayonne et de viscose, la totalité en rayonne, en fibrane acétate et en nylon. Bien que des importations récentes de soie naturelle d'Extrême-Orient permettent un certain optimisme pour l'avenir, il est juste de dire que la production des textiles artificiels a sauvé l'industrie textile lyonnaise d'une pénurie qui, sans elle, eût été presque complète.

Lyon est incontestablement, et avant tout, la capitale des tissus de goût et de haute nouveauté, pour lesquels elle est toujours encore sans rivale dans le monde et se place au premier rang des collaborateurs de la haute-couture parisienne. Mais sa région produit également d'importantes quantités de tissus utilitaires, d'une grande variété, parmi lesquels nous citerons les tissus pour robes, les tissus d'ameublement, de parapluies, de corsets, les doublures, cravates, velours, tissus à mailles, les mouchoirs et châles pour l'Orient, les tulles, les gazes à bluter, etc.

Dans l'ensemble, l'année 1948 a été favorable à l'industrie des soieries lyonnaises. La demande de tissus est demeurée ferme, tant pour le marché intérieur que pour les exportations qui ont dépassé, pour l'ensemble de l'année, 15 milliards de francs dont un peu moins de la moitié vers l'Union française. Les hausses de salaires, survenues en fin d'année, ont eu pour conséquence un renchérissement sensible de certains tissus, causant quelque inquiétude surtout pour les marchés extérieurs. En janvier 1949, les exportations ont cependant encore atteint 1.764 millions, en février plus de 2 milliards et en mars 1.822 millions. Le tableau ci-dessous donne une idée de la répartition des exportations de soieries lyonnaises, pour 1938 et 1948, selon les principaux pays acheteurs, parmi lesquels nous n'avons cité la Suisse qu'à titre indicatif.

PRINCIPAUX CLIENTS DE LA SOIERIE LYONNAISE
(tissus de soie et tissus de rayonne)

Pays	1938 Poids en kg.	1948 Poids en kg.	1938 Valeur en milliers de fr.	1948 Valeur en milliers de fr.
Grande-Bretagne	1.400.687	780.451	299.783	2.036.090
U. S. A.	531.301	226.203	115.065	1.097.477
Pays-Bas	672.017	288.206	61.407	717.371
Union économique belgo-luxemb.	325.175	179.143	49.602	587.901
Egypte	83.911	132.606	15.056	435.614
Suède	49.096	155.322	14.354	409.077
Syrie-Liban	47.578	116.554	6.888	283.319
Australie	244.985	69.434	31.370	215.551
Suisse	*127.250*	*41.162*	*28.268*	*168.654*
Norvège	50.930	60.325	5.920	141.714
Totaux	3.532.930	2.049.406	627.703	6.092.768
Autres pays	3.658.070	354.926	350.465	1.055.540
Colis postaux	165.300	187.700	59.071	777.796
Colonies françaises		4.147.867		6.621.122
Colis postaux		620.200		757.596
Totaux généraux	7.356.300	7.360.099	1.037.239	15.304.822

Le bénéfice net en devises des exportations de soieries lyonnaises est extrêmement élevé par rapport au prix des matières premières importées. Pour 1948, on évalue ce bénéfice net à 13 milliards. Il convient d'ajouter à cette somme environ 600 millions pour les tissus exportés après utilisation par la haute-couture et la confection et les achats effectués par les étrangers de passage en France, dont le chiffre dépasserait à lui seul 40 milliards de francs pour l'année écoulée, selon le Haut-Commissariat au Tourisme.

C'est encore dans la région lyonnaise que sont centralisées les filatures de schappe, importatrices des sous-produits du dévidage des cocons dont elles tirent le fil de schappe ou de bourrette qu'elles livrent aux fabricants de tissus et à l'industrie très développée du fil à coudre. Non loin de Lyon, particulièrement dans l'Ardèche, l'importante industrie du moulinage, qui totalise 1,5 million de fuseaux, ne connaît de concurrence sérieuse qu'en Italie. Signalons encore l'industrie de la guimperie, grâce à laquelle peuvent être fabriqués les somptueux tissus lamés dont la splendeur est pour beaucoup dans la renommée mondiale des soieries lyonnaises.

Nous ne saurions clore ce chapitre sans parler des industries de l'habillement, corollaires de l'industrie textile lyonnaise. En effet, cette industrie est représentée par 725 manufactures, occupant une main-d'œuvre — essentiellement féminine — supérieure à 15.000 salariés, réparties à Lyon et dans toute la région du sud-est, et dont les branches principales sont la confection (masculine et féminine), la chemiserie-lingerie, la bonneterie, le corset, la chapellerie, les cravates et les colifichets. La plupart de ces branches enregistrent une progression constante, ayant généralement dépassé l'an dernier la production d'avant-guerre. La confection masculine voit cependant sa production limitée par des difficultés de trésorerie, en raison du prix élevé des tissus de laine. Certaines difficultés d'approvisionnement en articles coton se sont également fait sentir depuis quelques mois, mais les ventes s'étaient maintenues jusqu'au début de 1949 à un niveau très satisfaisant.

La confection masculine de la région lyonnaise, qui représente près du tiers de cette industrie sur le plan national, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards. La confection féminine (18 % de l'activité nationale) a dépassé 1 milliard. La chemiserie-lingerie (14 % de l'activité nationale) un milliard et demi. Quant aux colifichets, le chiffre atteint dans la même période dépasse 200 millions, représentant 30 % de la production nationale de cette branche.

Depuis quelques mois, les diverses industries lyonnaises de l'habillement cherchent de nouveaux débouchés à l'étranger et viennent de participer très largement, dans cet esprit, à la Foire de Lyon.

Les industries métallurgiques

Complétant très heureusement la production métallurgique du bassin de Saint-Etienne — consacrée essentiellement à la sidérurgie, à la fabrication de gros matériel, de cycles et d'armes de chasse — l'industrie métallurgique de la région lyonnaise, de première importance, est très nettement spécialisée dans la transformation des métaux et dans leur utilisation à des fins extrêmement variées dont les principales sont la construction mécanique, l'industrie automobile (camions, accessoires), la construction électrique (fils, câbles, moteurs, transformateurs, appareillages, compteurs, lampes, appareils ménagers, etc.), la construction métallique, la chaudronnerie, la fonderie, la tréfilerie et l'orfèvrerie.

D'origine plus récente que les industries textiles et chimiques, puisqu'elle ne remonte qu'à 1837 — époque où fut installé le premier atelier lyonnais pour la construction de bateaux à vapeur et de matériel de chemins de fer — la métallurgie lyonnaise est aujourd'hui en plein essor et occupe à elle seule plus de 50.000 salariés dans le département du Rhône. L'approvisionnement en matières premières s'est nettement amélioré en 1948, et la suppression de la monnaie-matière, au début de 1949, a encore contribué à faciliter le développement des affaires. Seule la pénurie de tôles minces, surtout du zinc et du cuivre, dont les importations ont sensiblement diminué à la fin de l'année dernière, et les restrictions de courant électrique qui ont ramené pendant plusieurs mois la durée du travail hebdomadaire de 50 à 40 heures et même moins, ont ralenti cet essor, que stimulerait par ailleurs l'amélioration, encore insuffisante, des moyens techniques par l'importation de machines étrangères, et par le rajeunissement du matériel. De même que l'industrie chimique — par sa production en fibres artificielles et en matières colorantes — la métallurgie lyonnaise contribue au développement de la soierie lyonnaise en construisant une série de machines textiles, à commencer par les métiers à tisser, dont le dernier-né, un métier circulaire perfectionné, a été l'une des sensations des deux dernières foires de Lyon. Ce nouveau métier constitue une véritable révolution dans le tissage. Sa production, en effet, est trois fois supérieure à celle d'un métier ordinaire. De plus, il permet une économie appréciable de temps, d'entretien, d'énergie motrice, de main-d'œuvre et de place. Il se bloque instantanément au moindre incident, supprime le vacarme assourdissant de la plupart des autres métiers et permet de nombreuses combinaisons sans réduction de vitesse. Enfin, il est d'un emploi très facile, et loin d'être inesthétique ou salissant.

Avant de quitter la métallurgie, attardons-nous un instant au domaine du *bâtiment*, qui occupe 17.000 salariés et environ 5.000 artisans dans la région de Lyon. De nombreux chantiers ont été ouverts l'an dernier, et les travaux ne furent ralentis par aucune grève. Si les affaires ne dépassent pas un certain rythme, il faut en chercher les causes dans les difficultés générales de trésorerie. A l'exception du ciment, dont la production a été freinée par l'arrêt de travail dans les mines — il faut en moyenne 1 kilogramme de charbon pour obtenir 1 kilogramme de ciment — l'approvi-

sionnement en métaux ferreux, en huile de lin et en essence de térébenthine est en nette amélioration, seul le blanc de zinc demeurant rare.

Les industries chimiques et parachimiques

Conséquence directe de l'essor magnifique de l'industrie textile, l'industrie chimique lyonnaise remonte à 1803, et se développa considérablement jusqu'à nos jours, notamment grâce à l'apport précieux en énergie électrique de la région Rhône-Alpes. Ses importantes usines, qui occupent environ 12.500 salariés, sont réparties dans la périphérie de Lyon (Vaise, Villeurbanne, Gerland, Montplaisir, Saint-Fons), et dans les départements voisins, la Savoie et l'Isère tout spécialement.

En tête de ce complexe — si varié qu'on y trouve représentées presque toutes les fabrications chimiques actuelles — il convient de placer l'industrie électrochimique dont la région Rhône-Alpes groupe à elle seule 75 % de toute cette industrie en France. Ses usines, situées pour la plupart à proximité immédiate des centrales électriques, produisent 70 % de la production nationale de carbure de calcium, 75 % de celle du chlore et de la soude caustique, et 100 % du carborundum, du corrindon, du phosphore et du sodium métal. D'autres entreprises, utilisant ces produits de base de la synthèse chimique, fabriquent toute une série de produits essentiels dont l'acétone, l'acide acétique, les résines vyniliques, l'acétate de cellulose, le tricrésyl et xylénil-phosphate, les dérivés chlorés, etc., pour la presque totalité de la production nationale.

En second rang et toujours consécutivement au développement de l'industrie de la soierie, nous trouvons ses industries complémentaires — (blanchiment, encollage, teinture), la fabrication du sulfure de carbone (pour la rayonne et la fibrane), de l'acide sulfurique de contact, du phosphate disodique, de l'eau oxygénée et des matières colorantes.

L'industrie chimique lyonnaise procure également à l'industrie du cuir des tannins synthétiques et des extraits tannants. Les mines de pyrite de Saint-Bel, tout près de Lyon, y ont donné naissance à la fabrication de l'acide sulfurique et de ses dérivés qui constituent la grande industrie chimique minérale. Enfin, la région lyonnaise dispose d'une importante industrie chimique de synthèse organique qui lui vaut une place de premier plan dans l'industrie pharmaceutique et la parfumerie.

Les industries parachimiques sont très largement représentées dans la région lyonnaise : la verrerie y fabrique le 30 % de la production française, les produits d'entretien 20 %, les peintures et vernis 10 %. On y trouve encore d'importantes usines de produits photographiques, de distillations des goudrons et benzols, d'abrasifs, de colles et gélatines, de caoutchouc manufacturé, d'ébonitage et de matières plastiques, au sujet desquelles nous rappellerons que c'est à Vaise, dans la banlieue lyonnaise que se fabrique, entre autres, le fameux nylon aux multiples usages.

Dans l'ensemble, et bien que leur matériel ait encore souvent grand besoin d'être modernisé, la production des usines de produits chimiques de la région lyonnaise s'est nettement améliorée au cours de 1948. Par contre, les industries parachimiques traversent une crise sérieuse depuis six mois environ, crise dont pâtissent en premier lieu la parfumerie avec des prix trop élevés paralysant les exportations, et les produits d'entretien et de droguerie dont le marché est saturé. L'industrie du caoutchouc connaît des difficultés d'approvisionnement en produits importés, quant aux peintures et vernis, ils manquent surtout de pigment blanc.

Les industries alimentaires

La région lyonnaise compte plus de 20 fabriques de pâtes alimentaires, de nombreuses minoteries et brasseries ; avec ses fabriques de charcuterie et de saucissons renommés, ses distilleries, ses confitureries, ses fabriques de confiserie, de biscuiterie et de produits laitiers, l'industrie et les commerces d'alimentation occupent dans la région de Lyon plus de 6.000 salariés.

Industries diverses

Nous avons déjà dit plus haut que la plupart des industries courantes sont représentées dans la région lyonnaise. Au hasard des plus importantes, nous citerons les fabriques de meubles (meubles d'art et meubles utilitaires), les tanneries, mégisseries, maroquineries, les fabriques de chaussures, les papeteries, cartonneries, imprimeries, bijouteries, joailleries et horlogeries. Mentionnons enfin les facteurs d'orgues, les luthiers et les fabricants d'instruments de musique en cuivre, et nos lecteurs se ferons une idée de l'infinie variété de ce que nous avons dû appeler les industries diverses.

Activité commerciale de Lyon et de sa région

Bien longtemps avant de devenir un des premiers centres industriels de France, Lyon, carrefour fluvial et routier depuis toujours, devenu au surplus un des plus importants carrefours ferroviaires, occupe également une place prépondérante comme centre d'échanges. Sa bourse est la deuxième de France, et plus de 20 banques, parmi lesquelles les plus importantes, y ont une ou plusieurs succursales. Qu'il nous suffise, au surplus, de rappeler que plus de 4 millions de tonnes de marchandises passent annuellement par ses nombreuses gares et ses deux ports fluviaux, le port Edouard-Herriot sur le Rhône (géré par la Compagnie nationale du Rhône) et le port Rambaud sur la Saône, géré par la Chambre de commerce de Lyon. Signalons également un trafic routier très intense, et celui, en plein développement, de l'important aérodrome de Lyon-Bron. Les chiffres ci-dessous donnent une idée de l'essor pris depuis deux ans par cet aérodrome.

TRAFIC VOYAGEURS ET MARCHANDISES DE L'AÉRODROME DE LYON-BRON (1947-1948)

	1947	1948
Nombre total d'avions arrivés et partis	12.477	12.082
Passagers arrivés et partis .	13.777	31.500
Passagers en transit	16.886	24.647
Frêt arrivée	372.520 t.	1.147 096 t.
Frêt départ	1.929.483 t.	3.233.717 t.
Frêt en transit	962.399 t.	1.258.612 t.

N'est-il pas superflu de redire ici l'extrême importance de la Foire de Lyon, synthèse la plus vivante du centre commercial de Lyon ? Universelle par l'immense variété des produits qui s'y trouvent rassemblés, internationale, puisqu'une dizaine de nations étrangères (dont la Suisse) y participent régulièrement et que les visiteurs y viennent non seulement de tous les coins de France, mais encore de 60 pays du monde entier, la Foire de Lyon réunit chaque année environ 5.000 exposants et attire pendant dix jours près d'un million de visiteurs.

D'une manière générale, le commerce lyonnais a connu, en 1948, une année assez bonne à l'exception des derniers mois. Une véritable crise a débuté en octobre, et la période des fêtes de fin d'année a été déficitaire, spécialement dans les commerces de luxe et de l'habillement. La mévente a été particulièrement ressentie dans le commerce des chaussures, leurs articles ayant subi des hausses de prix considérables, et dans le commerce des textiles où — hormis les articles classiques, surtout en coton — une énorme quantité d'articles fantaisie sont restés invendus et invendables. Les ventes de soldes, auxquelles les commerçants ont dû se résoudre contre leur gré pour faire face à leurs échéances, ne sont pas parvenues à modifier sensiblement cette fâcheuse situation dans les 3 premiers mois de 1949, et la reprise des affaires a été vivement contrariée par le mauvais temps des mois d'avril et de mai.

Lyon, nœud de communication et centre de tourisme

Il n'est que d'examiner une carte de la France pour se faire une idée de l'importance de Lyon comme nœud de communications ferroviaires et routières. A l'heure actuelle, la seule agglomération lyonnaise comporte 8 gares, auxquelles aboutissent 9 lignes principales : Paris-Dijon, Strasbourg-Besançon-Bourg, l'Italie, la Savoie et la Suisse, Grenoble, Marseille-Avignon-Valence, Nîmes par la rive droite du Rhône, le Puy-Saint-Etienne, le Bourbonnais-Roanne-Tarare, Moulins-Paray-le-Monial. Trois lignes de banlieue, vers Charbonnières, l'Arbresle, Lozanne et Sathonay (Bourg), et la ligne de l'Est de Lyon vers Aoste-Saint-Genis, complètent cet ensemble. La plus importante de ces lignes de chemins de fer est de loin celle de Paris à Lyon, une des plus chargée d'Europe, actuellement en cours d'électrification, et dont les 512 kilomètres sont journellement parcourus par des trains automoteurs en un peu moins de 5 heures. L'électrification permettra d'abaisser ce délai, déjà remarquable, à 4 h. 34. Lyon est incontestablement le cœur de la région sud-est de la S. N. C. F.

Le département du Rhône est encore desservi par 20 lignes d'intérêt local et de tramways, d'une longueur totale de 460 kilomètres, et par un réseau routier (extraordinairement intense) de plus de 500 kilomètres, en constant développement. Il part chaque jour des diverses places de Lyon plus de 100 cars reliant le chef-lieu avec toutes les régions voisines, et jusqu'à Paris, Genève, Marseille, les Savoies et Grenoble. En attendant que se réalise le vaste projet actuellement à l'étude d'une immense gare routière, la Chambre de commerce de Lyon vient d'organiser dans ses locaux un remarquable service de coordination des services routiers appelé à rendre les plus précieux services, et dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps. La prochaine mise en service du nouveau tunnel routier construit sous la colline de la Croix-Rousse, et reliant les quais de la Saône et ceux du Rhône, facilitera encore l'extension de la circulation routière en décongestionnant certains ponts et en décentralisant la traversée de la ville sans en diminuer l'intérêt.

Villefranche-sur-Saône et sa région

Distante de Lyon d'une trentaine de kilomètres, Villefranche est sans conteste, après cette dernière, le plus important centre économique du département du Rhône. Pour se faire une idée des diverses productions régionales, il suffit de pénétrer dans le grand hall de la Chambre de commerce et d'industrie où s'en trouve une exposition permanente très judicieusement aménagée.

Les deux productions de base sont les textiles et les vins. D'une surface réduite (73.780 hectares), et d'une population relativement peu nombreuse (78.000 habitants), la région calladoise n'en constitue pas moins une entité indépendante, ouverte dans toutes les directions et conservant, malgré le proche voisinage d'une « grande ville tentaculaire », son caractère distinctif. Son activité est intense, à en juger par le chiffre d'opérations de la succursale de la Banque de France qui a passé de 2,5 millions en 1930 à plus de 45 milliards en 1948.

Important centre textile, avec ses usines de teinture et d'impression, ses fabrications de vêtements de confection et de travail, ses importants négoces de tissus, de coton, ses filatures, ses fabriques de pansements, Villefranche comporte encore toute une série d'industries des plus variées, parmi lesquelles nous mentionnerons les industries métallurgiques (fonderies), mécaniques (pulvérisateurs viticoles), le matériel agricole (tracteurs, etc.), le matériel électrique, de chemins de fer, de transports, les appareils frigorifiques, le matériel textile, les compresseurs et pompes à vide, l'outillage des moulins, des confitureries, des fabriques de jus de fruit, de papeterie, de parquets, de tonneaux et de scieries, sans omettre des usines de

produits alimentaires et des laboratoires pharmaceutiques dont les spécialités sont connues dans le monde entier. On relève encore à Villefranche des entreprises de bâtiment, de travaux publics et de dragage, des fabriques de matériaux pour la construction et de maisons préfabriquées. Est-ce assez dire le potentiel industriel de la sous-préfecture du Rhône ?

Géré par la Chambre de commerce, et bien équipé, le port de Frans, sur la Saône, assure un trafic fluvial important. Villefranche dispose au surplus de l'aérodrome du Colombier, à Anse.

Que dire de Villefranche région viticole, sinon qu'elle est le prolongement de la Bourgogne et se confond avec le proche Beaujolais ? Ses crus — Moulin à Vent, Juliénas, Brouilly, Fleurie, Morgon — sont trop connus pour qu'il faille encore vanter leur bouquet incomparable. Le trafic viticole est une des principales richesses du pays, et intéresse aussi bien la consommation nationale que l'exportation.

La production agricole de la région calladoise — vignes, arbres fruitiers, exploitations forestières — s'équilibre harmonieusement avec les productions industrielles. Les habitants se caractérisent par leur bonne humeur communicative, leur patience, leur goût du travail et un bon sens affiné et robuste. La misère y est presque inconnue.

Agriculture rhodanienne

S'il est un des premiers de France dans le domaine des exportations, le département du Rhône est un des plus petits en superficie, avec ses 272.000 hectares dont 70.000 de terres labourables, 80.000 de pâturages, 5.700 de cultures fruitières, 40.000 de bois (le département se suffit en bois de chauffage, mais importe les bois de charpente et d'œuvre), 49.000 de cultures maraîchères (en régression), 20.000 de cultures florales et 280 de pépinières fruitières.

Les vignes sont réparties dans l'ensemble du département surtout au nord (Villefranche et Beaujolais), et au sud (Condrieu sur le Rhône). Parmi les cultures fruitières, les pêcheraies sont nombreuses et alimentent essentiellement les centres touristiques voisins (Annecy, Aix-les-Bains, etc.). Les exportations, encore peu importantes, proviennent principalement de Tournon, et se font presque en totalité par avions vers la Grande-Bretagne ; elles pourraient sans peine être développées vers d'autres pays, et spécialement vers la Suisse toute proche, lorsque un effort sérieux sera fait dans les domaines de la qualité et de l'emballage.

Les poires viennent ensuite et peuvent être livrées, suivant les espèces et grâce aux possibilités de conservation en frigorifiques, du début d'août à fin décembre. La production en pommes est peu importante, le département en reçoit des régions voisines et de Suisse ; le climat déjà méridional du sud du Rhône (Ampuis et Loire) facilite la culture des abricots d'excellente qualité que l'on exporte vers divers pays. Des cerises aux variétés nombreuses et excellentes, donnent une récolte abondante et susceptible d'intéresser l'exportation.

A côté des fruits et des vignobles, il convient de souligner l'importance grandissante des pépinières de plants de vignes et d'arbres fruitiers. En effet, le département du Rhône dispose de 2 importants centres d'expérimentation à Ecully et Tassin qui travaillent avec toute la France et plusieurs pays étrangers. Il en est de même pour les stations d'essai privées, spécialisées dans la sélection des plantes florales, et notamment des roses, dont la région de Lyon produit de splendides variétés. On fait depuis quelques années des essais pour créer de nouvelles champignonières.

Conclusion

De méchantes langues — ou des gens trops pressés — prétendent que la vie à Lyon n'est agréable qu'à condition d'en sortir. Cela nous paraît foncièrement inexact, car le chef-lieu du Rhône possède des trésors d'histoire et d'architecture, sans compter le charme, toujours renouvelé, de ses quais incomparables, de ses rues si vivantes, de son magnifique parc (doté d'un très beau jardin botanique et d'un intéressant jardin zoologique). Ses hôtels, au nombre de 50, donnent pour la plupart satisfaction aux plus exigeants. Quant à ses restaurants qui ont fait de Lyon la capitale mondiale incontestée de la gastronomie, la perfection inégalée de leurs spécialités, sur lesquels nous aimerions pouvoir nous étendre, est sans nul doute un des principaux attraits de Lyon comme centre touristique.

Et si nous reconnaissons volontiers qu'il est infiniment agréable de sortir de Lyon, ce sont moins les inconvénients de la ville qui nous semblent engager à le faire, que l'attrait et le charme exceptionnel de toute la région environnante, sillonnée de routes excellentes, clairsemée d'auberges toujours accueillantes et où l'on traverse pour le régal des yeux et de l'esprit les paysages les plus variés, allant des berges verdoyantes de la Saône aux collines pittoresques des Monts du Lyonnais ou des Monts d'Or ou encore à la région si particulière des Dombes, où alternent les immenses forêts avec de vastes étangs poissonneux et giboyeux, soit enfin la riante vallée d'Azergues ou les riches coteaux du Beaujolais.

Tels sont, très sommairement esquissés, les divers aspects de la région lyonnaise ; nous n'avons pas la prétention d'en avoir tout dit, mais à peine l'essentiel, et nous nous excusons de ce que nous avons dû laisser dans l'ombre. Qu'on veuille bien nous autoriser, en terminant, à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux — à commencer par les Chambres de commerce de Lyon et de Villefranche — qui par leur inlassable obligeance et leur abondante documentation nous ont permis de tirer la quintescence d'une région aux multiples richesses, à l'économie extraordinairement développée qui font d'un des plus petits départements l'une des régions de France les plus passionnantes à étudier.

Claude d'Andiran